

COMITE DE NORMANDIE

**TROPHEE REGIONAL
DES JEUNES CYCLISTES
A CATENAY (76)
Organisation V C CATENAY
27 & 28 Mai 2023**

PROGRAMME

Samedi 27 mai

10 h 00 à 11 h 30 Remise des dossards avec contrôle de la licence,
Et tirage au sort pour l'ordre de départ du rallye a la
Salle des fêtes de Catenay
(Coureurs et responsables). (Présence de l'éducateur et de son équipe au complet)
Chaque coureur doit signer la feuille

11 h 45 Présentation et défilé des équipes dans l'ordre du tirage au sort du rallye

12 h 20 Réunion des responsables d'équipes (1 par équipe).

13 h Départ du rallye 1^{ère} équipe

18 h 00 Affichage des résultats

Dimanche 28 mai

8 h 15 Réunion des responsables d'équipes, (1 par équipe),

Début des épreuves Contre la montre

8 h 50 : Appel des coureurs poussins puis contrôle des braquets

9 h 00 : Contre la montre poussins
Contre la montre pupilles G et F
Contre la montre benjamins G et F
Contre la montre Minimes G et F

Déjeuner

13 h 45 Contrôle des braquets

14 h Epreuves sur route

17 h 30 : Résultats et remise des récompenses.

1 - Date et Lieu

Le Trophée régional des jeunes cyclistes se déroulera les 27 Mai et 28 Mai à Catenay (76).

Les épreuves départementales auront lieu avant le 21 mai 2023 (date limite).

2 - Condition de participation:

Il sera organisé dans chaque département, si possible, une épreuve de sélection visant à retenir les écoles qui participeront au trophée Régional, **labellisées ou non**.

Chaque comité a la possibilité de constituer une équipe départementale, sans avoir le droit de prendre des jeunes dans les clubs qualifiés à ce trophée

exemple :

Calvados 4 équipes
4 clubs qualifiés par le département
Ou
3 clubs et une équipe départementale avec les jeunes des clubs restants.

Les critères de sélections:

Être sélectionné par son département.

Avoir un responsable d'équipe (**diplômé et licencié**) présent au trophée régional.

Participants : 23 équipes :

Comité du Calvados :	4
Comité de l'Eure :	4
Comité de la Manche :	5
Comité de l'Orne	4
Comité de la Seine Maritime :	4
1ère équipe 2022	Comité de la Manche
Comité Organisateur :	Seine maritime

Chaque école de vélo sera représentée par **6 coureurs garçons ou filles minimum dont un ou une U9, deux U11 garçons ou filles, deux U13 garçons ou filles et un U15 garçon ou fille et 12 coureurs maximum, en complétant avec un minime garçon et des féminines**, titulaires des licences : U9, U11, U13 et U15. Pour se rapprocher au maximum du trophée de France, chaque équipe pourra cette année compléter son équipe de six coureurs minimum, par un deuxième coureur garçon U15 et des féminines (*Dans n'importe quelle catégorie*) jusqu'à un total maximum de 12 coureurs par équipe.

(Certificat médical : oui obligatoire sur la licence)

Les licences « carte à la journée » et « licences accueil » ne sont pas autorisées à participer au Trophée de NORMANDIE des jeunes cyclistes.

a) U9 7 et 8 ans : (nés en 2015 et 2016)

Le rallye avec mécanique et jeux d'adresse
Une épreuve de contre la montre
Une épreuve de route

b) U11 9 et 10 ans : (nés en 2013 et 2014)

Le rallye avec mécanique et jeux d'adresse
Une épreuve de contre la montre
Une épreuve de route

ou

c) U13 11 et 12 ans : (nés en 2011 et 2012)

Le rallye avec mécanique et jeux d'adresse
Une épreuve de cyclo-cross
Une épreuve de route

d) U15 13 et 14 ans : (nés en 2009 et 2010)

Le rallye avec mécanique et jeux d'adresse
Une épreuve de cyclo-cross
Une épreuve de route

3- Classement et récompenses :

Classement général par équipe:

Un classement scratch sera établi en fin de weekend, la première équipe départementale sera récompensée ainsi que la première équipe de club par un maillot et des médailles.

Le classement général par équipe s'obtiendra par l'addition des points marqués sur les 5 meilleurs coureurs de l'équipe par groupe d'épreuves :

Groupe 1 : Mécanique
Groupe 2 : Jeux d'adresse
Groupe 3 : Contre la montre
Groupe 4 : Route

Pour chaque groupe d'épreuves, contre la montre, mécanique, jeux d'adresse et route les points marqués correspondront à la place du coureur dans chaque épreuve.

En cas d'ex-aequo dans le classement par équipe, il sera tenu compte du plus grand nombre de place de premier dans chaque épreuve. En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte du plus grand nombre de place de second et ainsi de suite.

L'équipe victorieuse sera l'équipe qui aura marqué le plus petit nombre de points.

Chaque coureur de cette équipe recevra une médaille d'or ainsi que le responsable, les coureurs des équipes classées seconde et troisième ainsi que leurs responsables techniques recevront respectivement une médaille d'argent et de bronze.

4- Engagement :

Les engagements seront transmis pour le **21 Mai 2023**, délai de rigueur, à l'aide de la fiche spéciale à :

Mr COURIEUT Marcel – 27 Chemin de Betteville – 14130 Pont L' Evêque –

En cas de force majeure, un coureur titulaire pourra être remplacé le samedi jusqu'à 13h. Passé ce délai aucune modification ne pourra être acceptée. **Toutes les équipes inscrites devront être complète, soit avoir de 6 à 12 coureurs et ce suivant le règlement cité plus haut**, toutefois si un incident de dernière minute survenait le jour J (avec justificatif), il sera possible aux autres coureurs de l'équipe de participer au trophée régional et de compter dans le classement général par équipe (bien sur s'il reste au minimum 5 coureurs). En plus, tout coureur qui se verra autoriser à prendre le départ de ce trophée pourra être sélectionnable pour le trophée de France des jeunes cyclistes.

Coût de l'engagement : 5 € par enfant inscrit. (Cheque à envoyer ou à donner à Marcel COURIEUT, à l'ordre du comité régional)

5 - Port de maillot :

Celui du Club
Ou du comité pour les équipes départementales.

6 - Remise des dossards :

Ceux-ci seront remis aux éducateurs dans une enveloppe, après signature de chaque enfant qui présentera sa licence.
Prévoir 4 épingles par dossard.

REGLEMENT TECHNIQUE

Le rallye du samedi après midi. Chaque équipe au complet et deux éducateurs, devra participer au rallye, suivant le tirage au sort lors de la remise des dossards, le premier départ sera donné à 13 h, puis un départ toutes les dix minutes. Aucun véhicule ne sera autorisé à suivre. L'équipe partira pour un circuit de 8 kms, pour un retour à Catenay où l'épreuve de mécanique attendra les coureurs, puis après cette épreuve une nouvelle boucle de 7 kms sera à boucler pour se terminer par une nouvelle épreuve, les jeux d'adresse.

Déroulement de l'épreuve de mécanique :

Chaque club devra retenir 6 coureurs (3 en U9/U11 et 3 en U13/U15) pour effectuer la mécanique, les six coureurs seront placés sur la ligne de départ. Pour les U9/U11 à tour de rôle les deux coureurs devront déposer la roue avant et la remettre sur le vélo, le troisième coureur pourra tenir le vélo (*Fourni par l'organisation*). Pour les U13/15 à tour de rôle également, dépose de la roue arrière puis repose. Le chrono se déclenchera dès le départ du premier U9/U11 et s'arrêtera à l'arrivée du deuxième U13/U15. Des arbitres surveilleront la bonne remise des roues sur le vélo (Centrage, position du blocage, vérification du freinage etc.)

Jeux d'adresse :

Le jeu d'adresse sera à effectuer par tous les coureurs de l'équipe, le classement sera effectué en fonction des deux meilleurs temps U9/U11 et des trois meilleurs temps U13/U15. L'addition des cinq temps établira le classement de l'équipe. Voir tracé des jeux sur feuille jointes.

1 – U9

Épreuve de contre la montre:

- * Elle se fera sur une ligne droite bitumée par aller retour, départ même lieu que l'arrivée.
- * La distance sera de 500 m
- * Le départ sera tenu
- * Aucun incident mécanique, ni de chute, ne sera retenu pour reprendre un nouveau départ.

Épreuve de rallye:

Voir règlement plus haut

Épreuve route : (Circuit de 1,6 Kms)

- L'allure est libre dès le début de l'épreuve.
- Le dépannage ne sera pas autorisé (dans toutes les catégories)

- Tout refus d'obtempérer sera sanctionné par la mise hors course. (Dernière place de la course).
- Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la mise hors course.
- Le port du bidon ne sera pas autorisé.
- Les ravitaillements même en boisson, ne seront pas autorisés.
- Après la ligne d'arrivée franchie un coureur ne pourra repasser en sens inverse.
- En cas d'infraction, le coureur recevra une pénalité de 25 points en plus pour le classement par équipe.

2 – U11, U13 et U15

Épreuve de contre la montre

- * Elle se fera sur un circuit bitumé, départ même lieu que l'arrivée.
- * La distance sera environ de 1000 m pour les pupilles, 1300 m pour les benjamins et 1750 m pour les minimes.
- * Le départ sera tenu
- * Aucun incident mécanique, ni de chute, ne sera retenu pour reprendre un nouveau départ.

Épreuve route : (Circuit de 1,6 Kms pour les U9 et U11, 3,5 kms pour les U13 et U15)

Le nombre de tours sera donné en fonction de la météo et de la fatigue des enfants

- L'allure est libre dès le début de l'épreuve.
- Le dépannage ne sera pas autorisé (dans toutes les catégories)
- Tout coureur doublé devra faire très attention de ne pas gêner le bon déroulement de l'épreuve et accepter les remarques des arbitres qui lui diront ou pas de descendre. La place qui lui sera attribuée sera celle qu'il occupait dans la course au moment de son retrait ordonné par l'arbitre.
- Tout refus d'obtempérer sera sanctionné par la mise hors course. (Dernière place de la course).
- Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité allant jusqu'à la mise hors course.
- Le port du bidon ne sera permis que dans les catégories U13 et U15.
- Les ravitaillements même en boisson, ne seront pas autorisés.
- Une fois le départ donné aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le circuit.
- Après la ligne d'arrivée franchie un coureur ne pourra repasser en sens inverse.
- En cas d'infraction, le coureur recevra une pénalité de 25 points en plus pour le classement par équipe.

REGLEMENTS TECHNIQUES POUR L'ENSEMBLE DES EPREUVES

Le casque en (état) sera obligatoire pour toutes les épreuves, ainsi que les gants.

En cas de perte du casque durant une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement et ne repartira qu'à nouveau coiffer de celui-ci sous peine de mise hors course.

Les roues à bâtons et les roues lenticulaires seront interdites pour toutes les épreuves.

Vélo:

Seront contrôlés :

- ▶ L'état de marche du vélo.
- ▶ Les développements seront limités à

5,60 m (U9/U11 G et F),

6,40 m (U13 G et F)

7,01 m (U15 G)

Braquet minimales filles libre, comme le dit le règlement FFC, pour le TFJC.

- ▶ Tous les types de vélo seront acceptés s'ils sont aux normes UCI.
 - ▶ Les guidons «corne de vache» sont interdits.
 - ▶ Le blocage d'un ou des dérailleurs n'est pas accepté.
 - ▶ L'utilisation d'oreillettes est interdite sous peine de mise hors course.
 - ▶ Tout cas de fraude sera sanctionné par la mise hors compétition immédiate de l'équipe.
- En cas d'infraction, le coureur recevra une pénalité de 25 points en plus pour le classement par équipe.

DISCIPLINE GENERALE DANS LE CADRE DU TROPHEE DE NORMANDIE

Pénalités:

La mise hors course signifie que le concurrent ou l'équipe sont exclus du trophée de Normandie et qu'ils ou qu'elles ne figureront pas au classement final.

Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours. Le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et participera au classement final.

Pour tous les cas non prévus dans ce règlement, c'est «le règlement général» de la Fédération Française de Cyclisme qui servira de référence.

Toute équipe engagée sera soumise au respect des règlements du Trophée de Normandie et placée sous le contrôle des commissaires.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (parents, dirigeants) à l'encontre des commissaires ou des participants, entraînera la mise hors course de toute l'équipe concernée.

Seul le responsable de l'équipe sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Composition du jury:

- Le Président du Comité régional ou son représentant.
- Le CTS régional ou son représentant.
- Le Président de la commission des écoles, Président du jury.
- Les arbitres au nombre de quatre

Toutes les réclamations se feront par écrit et déposées dans la demi-heure après les épreuves du samedi.

Idem pour les épreuves du dimanche matin

Idem pour les épreuves du dimanche après-midi,

*Pour le TRJC **chaque département devra présenter un jeune arbitre des écoles de vélo (à partir de 15 ans à 18 ans).** Il participera au contrôle de l'épreuve et une formation lui sera assurée. Il sera pris en charge (hébergement et restauration) par son comité départemental.*

Sur les 5 jeunes arbitres, deux représenteront la sélection régionale au TFJC

QUALIFICATION POUR LE TROPHEE DE FRANCE DES JEUNES CYCLISTES

Le trophée de France se déroulera les 7,8, 9 juillet à Saint Omer

*4 Clubs **labellisés** « école française de cyclisme » avec le label « Ecole de vélo » ou « Club compétition » seront retenus pour participer au Trophée de France, ainsi qu'une équipe neutre régionale « Entente » composée de clubs différents, labellisés ou pas, mais composée de coureurs n'étant pas représentés dans les clubs sélectionnés*

Composition des équipes : chaque club sera représenté par 8 coureurs minimum.

2 pupilles garçons

2 benjamins garçons

2 minimes garçons

2 filles minimum, au choix dans les catégories pupille, benjamin ou minime. Le quota des féminines n'est pas limité. En attente de confirmation de la fédération.

LES 10 REGLES DE CONDUITE DU JEUNE CYCLISTE

Le jeune cycliste ne jette pas de papier ou d'emballage (bouteilles vides, boîtes, enveloppes de barres de céréales, de paquets de gâteaux, de berlingots de boissons glucosées...), même en course.

- Il ne monte pas son vélo dans sa chambre.
- Il enlève ses chaussures cyclistes avant d'entrer dans quelque bâtiment que ce soit.
- Il ne nettoie pas son vélo avec le linge de l'hébergement.
- Avant de quitter l'hébergement, il respecte les consignes de son hébergeur.
- Il débarrasse sa chambre de tout papier et autres déchets.
- Il ne marche pas sur les pelouses.
- Il ne roule pas avec son vélo à l'intérieur de bâtiments.
- Il respecte les arbitres, les autres équipes et les organisateurs.
- Il reste poli en toute circonstance.

BULLETIN D'ENGAGEMENT

Engagement : 5€ par coureur, bulletin et règlement à envoyer pour le 21 mai à

Marcel COURIEUT

Chèque a l'ordre du comité régional

Epreuve : Trophée Régional des Jeunes Cyclistes à Catenay

Date : 27 & 28 mai 2023

Nombre de coureurs par équipe : 6 minimum
12 maximum

Engagement : Mr Marcel COURIEUT – 27 Chemin de Betteville – 14130 Pont L'Evêque

☎ : 06 14 83 46 86

E-Mail : marcel.courieut@wanadoo.fr

Nom de l'équipe :

Représentée par M. :

Diplôme : N° de Licence :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

N° de Téléphone :

E-mail :

DECLARE ENGAGER DANS L'EPREUVE SUSMENTIONNEE LES COUREURS SUIVANTS :

TITULAIRES						
	Nom.....	Prénom.....	Catégorie	Garçon ou Fille	N° Licence	N° UCI
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
REMPLOCANTS						
1						
2						
3						
4						
5						

Date : A :

Signature du responsable de l'équipe

--